

Quelques principes pour enseigner le lexique en C3

(Ajustement des programmes de 2018)

- 1. L'enseignement du vocabulaire est pris explicitement comme objet d'observation et d'analyse dans des moments spécifiquement dédiés à son étude.**
- 2. Le lexique fait l'objet d'un travail en contexte, à l'occasion des différentes activités de lecture et d'expression écrite ou orale, et dans les différents enseignements.**
- 3. Son étude est également reliée à celle de l'orthographe lexicale et de la syntaxe.**
- 4. Attendu de fin de cycle : "raisonner pour analyser le sens des mots en contexte et en prenant appui sur la morphologie".**
- 5. La structuration repose sur des activités de manipulation des formes, de classements, d'organisation des savoirs lexicaux.**
- 6. Enrichir son lexique en lecture, mais aussi par l'usage de dictionnaire (papier ou numérique) ou autres outils.**
- 7. Mise en réseau de mots (familles de mots, champ lexical) à partir de situations de classe.**
- 8. Les notions telles que synonymie, antonymie, familles de mots, homonymie, polysémie sont enseignées. La formation des mots reste centrale dans l'apprentissage, le sens des principaux préfixes doit être connu.**
- 9. Des outils structurés tels que fiches, carnets, affiches murales sont suggérés.**
- 10. Le lexique doit être réutilisé à bon escient, à l'oral ou à l'écrit.**